Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Démission du chef du Service des finances au 30 avril 2000

Le Conseil d'Etat a pris acte de la démission de M. Patrick Mariller, Chef du Service des finances, avec effet au 30 avril 2000. Entré à l'Etat en 1996, M. Mariller assume la direction du service depuis le 1er mai 1998. Il poursuivra sa carrière professionnelle en qualité de contrôleur financier d'un important groupe international basé à Lausanne.

Dès son arrivée, M. Mariller a poursuivi la réforme de la fonction financière engagée en 1996. Cette dernière se caractérise essentiellement par le renforcement de la sécurité financière, le développement d'instruments d'analyse, de conduite et de prospective financière comme outil à la prise de décision, ainsi que par l'introduction de tableaux de bord permettant de suivre les flux de trésorerie et de consommation du budget.

M. Mariller conduit un certain nombre de projets parmi lesquels la mise en ?uvre d'un contrôle de gestion départemental, la réorganisation des structures comptables de l'Etat et la restructuration des fonds hors bilan de l'Etat.

Au cours de ces deux dernières années, le Service des finances a par ailleurs veillé au res-pect de l'objectif budgétaire 1999 et à la limitation des dépenses pour le budget 2000. Il a également organisé la Table ronde sur les finances cantonales et dirigé l'analyse des mis-sions de l'Etat.

Le départ de M. Mariller s'explique pour l'essentiel par la modification des conditions-cadres de la politique financière de l'Etat, suite au refus par le peuple du plan d'assainissement des finances vaudoises, ainsi que par l'opportunité de poursuivre une carrière sur le plan interna-tional.

Le Conseil d'Etat remercie M. Mariller pour son engagement dans la modernisation de la fonction financière à l'Etat, ainsi que pour sa contribution en tant que chef du Service des finances. Il lui souhaite plein succès dans la poursuite de sa carrière professionnelle. Les mesures nécessaires pour repourvoir le poste et assurer la continuité des réformes financiè-res en cours sont engagées de suite.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 novembre 1999

M. Charles Favre, chef du Département des finances, tél. : (021) 316 20 01 M. Patrick Mariller, chef du Service du Service des finances, tél. : (021) 316.25.31